

Diplôme d'État Conseiller en économie sociale familiale

DURÉE :
1 AN

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 > BAC +3

Code RNCP : 37678

**Date d'enregistrement
de la certification :**

01-07-2023

Accessible par l'apprentissage

Accessible par la VAE

**Contrat de professionnalisation
possible**

Certificateurs :

Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche



MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le CESF intervient de façon individuelle ou collective, et son intervention privilégie une finalité éducative. L'action éducative budgétaire, une des techniques spécifiques aux CESF, est une action établie et poursuivie auprès de familles en difficulté financière, en prenant en compte le fonctionnement du groupe familial, dans le but de permettre à celui-ci une meilleure maîtrise des phénomènes de production et de consommation. Cette action vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences (par les personnes, les familles, les groupes) qui vont leur permettre d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne. Dans le cadre d'un double registre d'intervention, préventif et curatif, le CESF assure des actions de conseils, d'informations, d'animation, de formation dans les quatre domaines majeurs qui le concernent ainsi que des actions d'accompagnement budgétaire. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local.

Il exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires... Les CESF peuvent accéder, après quelques années d'expérience, à divers postes de responsabilité ou d'encadrement, notamment ceux de responsable de circonscription d'action sociale ou de conseiller technique dans la fonction publique territoriale.

PRÉ-REQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ou d'un des diplômes du secteur social détaillés dans l'arrêté de la formation.

OBJECTIFS

- Savoir analyser des situations sociales liées à la vie quotidienne
- Acquérir les compétences en matière de conseil à visée sociale dans le domaine de la vie quotidienne
- Concevoir et conduire des projets d'intervention sociale
- Concevoir et mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire
- Savoir rédiger et diffuser une communication écrite et orale (BTS ESF)
- Assurer une communication professionnelle en travail social
- Connaître et analyser les contextes institutionnels (BTS ESF)
- Savoir mobiliser des acteurs et des partenaires

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- Inscription sur notre site Internet : www.its-pau.fr
- Satisfaire à l'épreuve orale d'admission : entretien avec un jury d'une durée de 30 minutes

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

540 heures

- Bloc de compétences 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne
- Bloc de compétences 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne
- Bloc de compétences 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics
- Bloc de compétences 4 : Accompagnement éducatif budgétaire
- Bloc de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale (bloc validé lors du BTS ESF)
- Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels (bloc validé lors du BTS ESF)
- Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

560 heures

- 16 semaines de stage à effectuer sur l'année qui peuvent se dérouler sur 2 sites qualifiants différents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de certifications des Diplômes d'Etat sont fixées par des textes réglementaires définis par les ministères en charge de la formation concernée.

Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, mémoire de pratiques professionnelles...

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant.

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Frais de sélection :

- oral : 110€*

Frais d'inscription et de scolarité :

- 660 €* par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 6 480€* pour un parcours complet
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 105€* sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- En formation initiale : les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation > les frais pédagogiques sont pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€.
- Situation d'emploi / Plan de développement des compétences : les frais pédagogiques sont pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Autofinancement

* tarif susceptible d'évoluer chaque année, tarif indicatif pour l'année 2026



http://



Toutes les infos sur :

www.its-pau.fr

L'ITS engagé pour
la formation de
tous.

www.its-pau.fr/page/accueil-handicap



Suivez-nous sur :

@itspierrebourdieu



@its-pau



@its_pierrebourdieu



@ITSPierreBourdieu64



8 cours Léon Bérard
64000 PAU
Tél : 05 59 84 93 93

contact@its-pau.fr